

Réf: Dossier N° 022318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE TRAORE SALAM TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Marcory, ALIODAN, LOT 2366, ILOT 212

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE TRAORE SALAM TRANSPORT

»

Objet : - TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES  
- ACHATS ET VENTES DE VEHICULES  
- COMMERCE GENERAL  
- DIVERSES PRESTATIONS DE

SERVICES  
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ALIODAN, LOT 2366, ILOT 212

Dirigeant(s) : M TRAORE SALAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03399 du 29/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19275/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

